

Citations

(en collaboration)

Volume 8, Number 2-3 (44-45), March–June 1966

Cinéma si.

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60642ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

(en collaboration) (1966). Citations. *Liberté*, 8(2-3), 93–103.

citations

les durs:

L'ONF vient d'avoir 25 ans. A l'étranger l'ONF se résume à Norman McLaren (qui lui, vient d'avoir 50 ans) Colin Low, Michel Brault, Claude Jutra, de même qu'à quelques films bien polis, sans personnalité, parfois un peu ridicules ou simplement naïfs. Pour nous, Canadiens, l'ONF est la seule maison de production importante au Canada (la seconde étant Crawley Films.) Mais malgré tous les capitaux engloutis chaque année dans la fabrication massive de courts métrages à caractère documentaire, dont l'objet principal est de faire connaître le Canada et les Canadiens aux étrangers et aux Canadiens eux-mêmes, et malgré la bonne volonté de certains cinéastes à vouloir faire éclater les cadres traditionnels et étroits dans lesquels ils travaillent, on doit constater que l'objectif n'est pas atteint, que l'image donnée du Canada et des Canadiens est fausse et incomplète, étant limitée par des intentions politiques, donc des intentions de propagande et étant privée du dynamisme fondamental que lui assurerait la liberté d'expression la plus absolue des créateurs qui y travaillent.

JEAN-PIERRE LEFEBVRE

Objectif 64. Août-Sept.

Que sert en effet de vouloir renflouer un bateau complètement pourri qui ne peut tenir la mer que l'espace d'un film, l'espace des Raquetteurs ou de Bûcherons de la Manouane. Que sert de vouloir faire une révolution en gauchissant la droite ? La situation des créateurs, de l'ONF n'est-elle pas paradoxale ? et

même absurde ? ... Ils vivent dans des ruines en espérant y ériger les fondations de l'édifice cinématographique canadien. Qu'ils démolissent ! qu'ils démolissent ! Bien sûr il est plus facile de démolir que de construire ; mais n'est-il pas nécessaire d'adopter vis-à-vis de l'institution qui brime la liberté d'expression une attitude d'intransigeance radicale ? N'est-il surtout pas nécessaire d'être intransigeant face à soi-même et de refuser les compromis qui n'ont rien apporté à ceux qui les ont acceptés ? ...

JEAN-PIERRE LEFEBVRE

Objectif 64. Août-Sept.

Il ne faut pas trop espérer que le renouveau vienne de l'ONF, même si l'O.N.F. semble exercer un monopole dans le moment à cause de son ampleur. Il faut briser avec la tradition. D'ailleurs les films authentiques qui sont sortis de l'O.N.F. ceux de Groulx et de Carle vont contre la tradition. Mais il semble qu'on ne puisse dépasser une certaine limite à l'Office. Pierre Juneau ne proclame-t-il pas qu'à l'O.N.F. on ne peut s'intéresser qu'à des réalités collectives et non individuelles ? Certes l'O.N.F. est un organisme bon en soi, il a sa raison d'être mais il devrait revenir à ce qu'il était au départ. En voulant faire du long métrage il se met lui-même le couteau sur la gorge puisqu'il se tapit dans certaines limites, derrière les règlements. C'est un beau geste de la part de l'O.N.F. d'avoir accédé à la production de longs métrages, mais maintenant qu'il a prouvé qu'il existait des auteurs authentiques, que c'était possible de faire du cinéma de long métrage, il devrait revenir à son premier rôle, et laisser la place à d'autres solutions ... Car je le répète, l'Office à cause de ses règlements s'enfonce dans un cul-de-sac.

JEAN-PIERRE LEFEBVRE

Le Petit Journal 6 février 1966.

L'O.N.F. a permis à un très grand nombre de créateurs de s'affirmer, mais jusqu'ici ces créateurs ont oeuvré presque exclusivement dans le cadre d'une production de court métrage. Encourager la création d'une industrie de longs métrages ne serait qu'un prolongement naturel et nécessaire de l'initiative prise par le Gouvernement canadien lorsqu'il fonda l'O.N.F. Car le court métrage c'est le banc d'essai des cinéastes (Resnais, Godard, Truffaut ont débuté ainsi) mais ici aucun autre débouché ne se présente;

l'O.N.F. donne trop facilement bonne conscience au Gouvernement canadien. Tant que nous n'aurons pas une industrie viable du long métrage, ses vitrines garnies de trophées internationaux ne serviront qu'à camoufler l'indigence de notre cinéma.

MÉMOIRE DE L'APC

Office national du Film :

L'association professionnelle des Cinéastes tient à faire un certain nombre d'observations sur la politique de l'Office national du Film, en autant que cet organisme joue un rôle déterminant dans l'évolution du cinéma canadien et plus spécifiquement en autant qu'une production de long métrage à l'Office pourrait avoir des effets indésirables sur l'économie de l'industrie privée.

L'ONF vit à l'extérieur de l'industrie du Cinéma. Il n'a pas à se justifier par des profits, pas davantage qu'une école publique. La distribution commerciale canadienne des courts métrages de l'Office ne rembourse en moyenne que 2 pour cent de leur coût de production. Il ne faut pas s'en inquiéter.

La question se pose différemment pour le long métrage. On sait que l'ONF s'est engagé depuis peu dans ce genre de film. L'APC souhaite que ces films rencontrent l'adhésion du public et étendent le prestige du cinéma canadien. Mais que faudrait-il penser de l'utilisation des revenus nets provenant de l'exploitation de ces longs métrages, pour en financer d'autres ? Qu'advierait-il si dans 5 ans, une section de l'ONF parvenait à se suffire à elle-même sur le plan financier ?

Il faudrait dès lors considérer l'ONF comme une entreprise de production commerciale, en compétition directe avec l'entreprise privée, et il faudrait qu'il se conforme à toutes les exigences économiques du secteur comme c'est le cas en France pour un circuit de salles dont l'Etat est propriétaire et qu'il exploite exactement comme une entreprise commerciale.

Nous ne voyons d'ailleurs pas de raisons pour lesquelles l'Office déciderait de s'engager dans cette voie, mais puisque c'est théoriquement possible nous tenons à définir nos positions devant une telle éventualité.

Premièrement, une orientation définitive dans le sens d'une production commerciale détournerait l'ONF d'une de ses princi-

pales missions qu'il est seul à pouvoir accomplir : l'information générale, d'intérêt public.

Deuxièmement, cette orientation fausserait le système économique de la libre entreprise que le Gouvernement doit favoriser et dont ce mémoire fait état.

Troisièmement : elle serait en contradiction ouverte avec une politique privée, car il serait absurde pour les pouvoirs publics de soutenir cette entreprise privée d'une part, et de lui livrer d'autre part, à travers l'ONF, une concurrence déloyale et meurtrière.

A notre avis, l'ONF doit veiller à n'avoir pour but que le prestige du Canada et l'information de ses citoyens. Les revenus anticipés d'un film ne devraient jamais avoir quelque influence que ce soit sur la décision initiale de le produire. L'ONF doit éviter de devenir, par ses mobiles de base, un agent compétitif à l'égard des producteurs privés.

Ce ne devrait être qu'à l'occasion, et pour des motifs de toute évidence extérieurs aux intérêts du commerce, que l'ONF choisisse de produire des longs métrages. Ceci dit, nous tenons à reconnaître l'importance de l'ONF dans la vie culturelle du pays et, pour qu'il n'y ait aucune équivoque dans ces propos, nous nous déclarons solidaires des initiatives essentielles qu'il a prises jusqu'à ce jour.

L'Office national du Film doit veiller à ce que sa production de long métrage n'ait pour but que le prestige du Canada et l'information de ses citoyens et doit se garder de devenir par ses mobiles de base, un agent compétitif à l'égard des producteurs indépendants.

Afin de libérer la situation de toute équivoque nous recommandons que tous les revenus provenant de l'exploitation commerciale des films de long métrage de l'ONF dans les salles de cinéma, soient versés au Receveur Général, sans que 14s subside accordés par le Gouvernement à l'Office national du Film ne soient augmentés pour autant.

A.P.C.

Rapport au Gouvernement Fédéral

La liberté

Dans le cinéma on remarque qu'il y a une certaine corrélation entre l'indice de liberté politique et le niveau artistique de la production. (Suivent les exemples)...

Tout mouvement dans l'ordre culturel provient d'un refus. Les romantiques refusèrent les classiques. Les impressionnistes refusèrent les académistes et les peintres montréalais signèrent le refus global. Dans le cinéma la nouvelle vague française refusa l'ancienne et les néo-réalistes italiens refusèrent le pompiérisme mussolinien.

A l'Office national du Film des cinéastes des équipes françaises refusèrent le cinéma de propagande touristique et de là, naquirent quelques oeuvres valables. Il n'en demeure pas moins vrai que les possibilités du mouvement artistique à l'intérieur d'un cadre bureaucratique sont problématiques. De plus, dans le domaine du cinéma plus que dans d'autres, les possibilités de pression morale sur le créateur par l'Etat patron demeurent énormes, vu surtout le coût des instruments de production. Un peintre, un romancier ou un poète seront toujours plus libres qu'un cinéaste. Aussi, pour préserver au maximum cette liberté, faut-il que plusieurs alternatives d'emploi soient offertes au cinéastes.

ARTHUR LAMOTHE

Cinéma et culture.

L'Office national du Film et sa fonction

Ce n'est pas des Facultés de lettres que sont sortis les plus grands écrivains et ce n'est pas non plus de l'Institut des Hautes Etudes cinématographiques que sont sortis la majorité des grands cinéastes français contemporains. Ce fut une chance pour le Canada de n'avoir pas d'école de cinéma.

L'école de cinéma serait particulièrement nuisible dans le contexte local, car on ne devient pas cinéaste en étudiant des techniques. Le cinéma étant un moyen d'expression on est cinéaste quand on a quelque chose à dire et à apporter au public et que ce quelque chose puisse se situer dans l'histoire de l'évolution humaine. Les techniques se maîtrisent alors aisément.

L'O.N.F. n'a pas été une école, mais un atelier de cinéma qui a prouvé son rôle capital en fournissant aux futurs cinéastes un équipement exceptionnel, une tradition de recherche et de travail de qualité dans un cadre libéral où différents courants ont pu se développer. Par exemple, ces dernières années, on a pu assister à l'affirmation d'un groupe de cinéastes d'expression française qui vient d'acquérir une certaine notoriété internationale. Cette affirmation d'ailleurs n'était pas un phénomène spontané car elle s'inscrivait dans l'ensemble du processus de prise de conscience du Canada français.

Cette production française de films de courts-métrages, qui s'ajoutait à une importante production du secteur anglais, à servi le prestige du Canada à l'étranger et cela malgré les limites du court-métrage. Ce qui prouve, une fois de plus, le poids du cinéma dans les rapports affectifs entre les peuples. Cette politique cinématographique a été possible grâce à la qualité des administrateurs qui ont su accorder aux créateurs un maximum d'autonomie compatible avec les buts assignés à l'O.N.F.

Si l'O.N.F. n'avait pas existé, Norman MacLaren ferait des films publicitaires sur la dernière lessive en rêvant de "Blinkity Blank" et "Lignes verticales".

Son existence, les fonds que l'Etat lui accorde, risquent de donner bonne conscience aux autorités politiques qui croient avoir ainsi contribué largement à la vie du cinéma. Son succès même fut la vitrine prestigieuse qui camouflait l'indigence du cinéma canadien.

Aussi un organisme étatique de création cinématographique a ses limites, surtout dans une société régie par les lois du libéralisme économique, car si dans un système socialiste les contradictions culturelles se résolvent à l'échelle du gouvernement, dans la structure pré-citée (système étatique dans un régime libéral), les contradictions apparaissent plus insurmontables.

ARTHUR LAMOTHE
Cinéma et culture.

les drôles:

Nous était-il venu de l'extérieur, ce film (il s'agit de *Bûche-rons de la Manouane*) nous livrerait sans doute plus simplement ses défauts; produit par notre Office national du Film il témoigne trop de vertus dont on nous prive habituellement pour que nous n'en fassions pas notre bonheur. Pour une fois qu'au talent d'être cinéaste, un créateur d'ici a intimement lié le talent d'être homme, nous n'allons pas épiloguer sur nos tics et nos scrupules.

R. DAUDELIN

Objectif — Oct.-Nov. 63.

Les films de l'Equipe française ont été tout une appropriation passionnée du milieu : le pittoresque (regard de l'étranger) y a cédé la place au familier; le mythe a cédé devant la réalité.

... Le film qu'il fait à l'ONF le cinéaste le fait sans doute à son gré, mais le faisant il a conscience de collaborer à un état de choses finalement nuisible pour lui... Que vaut la liberté de faire un film didactique sur les loups-cerviers quand le cinéaste a le goût d'un long métrage dramatique sur l'amour extra-conjugal.

... On imagine mal l'ONF donnant un accord moral et financier à Pierre Patry pour la réalisation de son film : *LE TROUBLE-FETE*.

L'amour dans l'optique fédérale de l'objectivité consiste en un vague sentiment de tendresse pour l'humanité tout entière; la sexualité n'existe pas sinon pour expliquer les accroissements démographiques; les sentiments prennent la voix du bon-ententisme.

G. CARLE

Parti Pris avril 64.

En somme l'expérience de Temps présent était comparable à une sorte de psychanalyse sur le terrain qui transformait autant le documentariste que le documentarisé. Or des hommes ne peuvent pas se regarder longtemps dans le miroir du documentaire sans choisir de casser le miroir ou de se transformer.

On ne fréquente pas le documentaire sans prendre goût au document, au choc, sans prendre l'habitude de l'envers des choses.

... Que ce soit dans le court ou le long métrage, de ce qui se passera à l'ONF dans les deux prochaines années peut bien dépendre l'avenir réel du cinéma au Canada française. Car l'ONF est aussi une école, la plus importante sans doute. Et sans ses cinéastes pas d'industrie du cinéma.

En fait la seule façon que l'on puisse imaginer d'éviter le contact brutal entre la réalité du Québec et de l'Office du Film serait de transformer cet Office en agence de voyage ! Et si Radio-Canada s'enferme dans ses studios ou dans le folklore de tous les cantons, si les cinéastes de l'Office du Film sont éparpillés dans le monde alors là, oui là vraiment, les Ministres pourront dormir heureux : aucune image ne restera de cette époque curieuse dans laquelle naquit l'idée de Nation et l'idée plus étonnante encore de la révolution à tenter.

J. GODBOUT

Parti Pris, avril 64.

les sérieux :

L'Office national du film est actuellement le producteur cinématographique le plus important au Canada, tant par la qualité des films qu'il produit que par leur diversité. C'est aussi une entreprise d'Etat. Il est donc normal que les cinéastes, par le truchement de leur Association, se préoccupent des moyens choisis par l'Office pour accomplir son mandat et étudient certains aspects de la politique de programmation de cette institution.

Actuellement, l'Office tente de se redéfinir et tâte du rôle qu'elle entend tenir désormais dans les domaines du cinéma et de la télévision. Cette évolution éminemment souhaitable devra prendre en considération les besoins des divers utilisateurs de films, le dynamisme nouveau qu'accuse la diffusion dans les salles commerciales, les responsabilités de co-production, les nouvelles formes de spectacle (le Labyrinthe) etc. De plus, cette évolution sera nécessairement fonction de la maturité croissante des cinéastes et de leur désir de mettre le cinéma canadien au diapason du cinéma international. L'APC souhaite que la production de l'Office puisse évoluer avec toute la flexibilité requise.

L'APC a déjà eu l'occasion, dans des mémoires antérieurs, de souligner l'importance du rôle éducatif et culturel joué par l'Office et d'appuyer pleinement toute production cinématographique de l'ONF conçue dans l'intérêt public. L'Association a insisté, cependant, pour que cette production — et en particulier la production de longs métrages — *ne tende d'aucune façon vers la commercialité, c'est-à-dire vers l'auto-financement au moyen de recettes tirées de l'exploitation*. L'Association a réclamé que la politique de programmation de l'ONF soit dictée uniquement par les impératifs de l'intérêt public et de l'intérêt du cinéma plutôt que par l'attrait de revenus supplémentaires.

Les crédits parlementaires directs affectés à l'Office n'ont augmenté, depuis 1952, qu'au rythme d'environ 7% par année, ce qui n'est guère supérieur à l'augmentation des salaires et du coût général de production. Seule la vente à Radio-Canada a permis à l'Office d'améliorer sa situation financière en amortissant ses effectifs et ses coûts fixes sur une production accrue. Mais, à la longue, l'Office est devenu, dans une certaine mesure, prisonnière de ses revenus-TV et donc ne possède plus complètement la liberté qu'il devrait avoir d'orienter sa production en fonction de l'ensemble des responsabilités que lui confère la loi de 1950.

L'APC croit que l'affectation par Radio-Canada de sommes considérables d'argent en retour des droits d'exploitation des films de l'Office — y inclus la tendance récente de co-produire avec l'Office des films de long métrage que l'Office tente par la suite d'exploiter dans des salles commerciales à l'étranger — pourrait créer une ambiguïté de plus en plus grande quant aux responsabilités respectives des deux organismes et quant à leurs rôles éventuels dans le domaine du cinéma.

En conséquence, l'Association recommande fortement au Comité de la radiodiffusion de ré-examiner les relations financières actuelles entre les deux organismes d'Etat.

Cette recommandation n'a cependant aucunement pour but de diminuer les crédits accordés par l'Etat à la production gouvernementale de films, ni de restreindre l'Office à l'intérieur de cadres encore plus étroits qu'à l'heure actuelle. Il faudrait qu'une optique globale soit adoptée dans ce domaine et qu'il y ait compensation réelle si, comme nous le suggérons, l'ONF ne devait

plus pouvoir compter sur les importantes sommes que lui verse Radio-Canada à l'occasion de la télédiffusion de ses films.

Au fond, l'Association blâme le Gouvernement de n'avoir augmenté qu'au compte-goutte les crédits parlementaires de l'Office, forçant en quelque sorte ce dernier organisme à se lier financièrement et de façon si marquante avec Radio-Canada. Le rôle croissant joué par l'ONF dans la vie culturelle du pays aurait dû être reconnu de façon plus tangible et plus, réaliste, c'est-à-dire au niveau de ses budgets annuels, par le Parlement canadien.

Mémoire de l'A.P.C.

les nostalgiques:

Je m'explique que le gouvernement central ait cette attitude car il a sans doute avantage à ce qu'on parle le moins possible du problème de l'indépendance. Mais d'un autre côté je ne comprends pas que l'Etat se fasse producteur s'il ne peut assumer les idées des cinéastes; il devient alors juge et partie.

GILLES GROULX

Le Petit Journal, 26 déc. 65.

... Nous ne voulons plus être tenus à l'écart du sort de notre peuple.

... Nous voulons rechercher les voies de notre épanouissement et celles de la nation qui attend de nous.

Si cet organisme (le seul capable financièrement de produire des films) ne veut pas devenir un simple instrument de propagande fédéraliste, il devra souscrire honnêtement et à brève échéance à une politique d'auteurs de films et avoir la force de supporter la liberté d'expression dans tous ses droits. Pour nous cependant il est trop tard pour nier notre tempérament mélancolique et notre liberté sera exigeante.

GILLES GROULX

Parti Pris, avril 64.

Si une administration est en dernier ressort responsable vis-à-vis le gouvernement où devrait s'arrêter son contrôle de la production créatrice ? Est-ce qu'on pourra jamais envisager qu'il sera

jamais de la responsabilité du Gouvernement de garantir à ces créateurs, quels qu'ils soient, pleine et entière liberté dans la pratique de leur art ? Est-ce qu'au niveau d'une société la maturité ne se paie pas de ce prix ?

CLÉMENT PERRON

Parti Pris, avril 64.

Notre génération a tout de même débloqué l'ONF. Mais il s'est refermé. A cause de certains hommes. Je n'ai rien contre l'institution. En fin de compte ce sont les hommes qui marquent les institutions.

GILLES GROULX

La Presse, 12 février 66.